Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 07/05/2026

AUCHAN RETAIL SERVICES AUCHAN rappelle FILET DE MAQUEREAU SOUS VIDE



- Noms des modèles ou références concernés : **FILET DE MAQUEREAU SOUS VIDE**
- Marque : **AUCHAN LE POISSONNIER**
- **Lot TOUS LES LOTS VENDUS ENTRE LE 14/04/2026 ET LE 19/04/2026**
- Date début/fin de commercialisation : **du 14/04/2026 au 19/04/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **SUPERMARCHÉ PARIS BUTTES CHAUMONT**
- Distributeurs : **Uniquement Auchan Supermarché PARIS BUTTES CHAUMONT**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suite à la détection d'histamine**
- Risques encourus par le consommateur : **Toxines endogènes : histamine**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.**
- Préconisation sanitaire :
 Les toxi-infections alimentaires à histamine apparaissent en ½ heure à quelques heures après la consommation du plat responsable et consistent en une allergie aiguë. Les symptômes observés sont classiquement des rougeurs et un « gonflement » du visage, des maux de tête, une sensation de chaleur et de malaise, associés à des signes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée). Les personnes à terrain allergique sont particulièrement concernées car elles peuvent en outre présenter des troubles respiratoires aigus : elles doivent absolument s'abstenir de consommer les denrées mentionnées et, en cas d'apparition de tels symptômes, consulter sans délai le service des urgences. La rémission est habituellement spontanée et accélérée grâce à l'administration d'un anti-histaminique.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 4 juin 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0142024770**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre